



BAPAAT LJE, LTP Poney, randonnée équestre et découverte de l'environnement IDF BOIS LE ROI (77)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Validation du BAPAAT Loisirs tout public dans les sites et structures d'accueil collectif, Loisirs du jeune et de l'enfant supports Poneys et randonnée équestre et découverte de l'environnement.

APTITUDES REQUISES

- Vous êtes titulaire de l'AFPS ou du PSE 1
- Vous êtes titulaire du galop 4

ORGANISATION DE LA FORMATION

Contenu de la formation	Heures Formation Centre (2 ans)
Module 1 : Entretien sellerie et cavalerie	163 heures
Module 2 : Préparation d'une séance	108 heures
Module 3 : Animation d'une séance	269 heures
Module 4 : Maintenance	44 heures
Module 5 : Accueil (secrétariat)	63 heures
Module 6 : Pratique équestre	140 heures
AFPS	26 heures
Régulation, évaluation	70 heures
Dossier professionnel	27 heures

Heures en centre de formation	910
heures en entreprise	2434
<u>Heures</u>	3344

CONDITIONS D'ENTREE

- Avoir réussi le bilan de sélection
- Entretiens individuels – épreuve écrite

STATUT ET COUT

- Formation gratuite et rémunérée dans le cadre du contrat d'apprentissage les adultes de – 26 ans
- Prix de la formation parcours complet : 8326,50€ (9,15€/h en centre de formation)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Finalités des options :

Par une intervention directe auprès des différents publics (adultes, enfants), l'assistant animateur technicien :

- ↳ Contribue à la qualité de la prestation :
 - . en développant les relations sociales,
 - . en organisant la vie collective,
 - . en mettant en place des projets de distraction et de développement des personnes,
- ↳ Participe de façon cohérente à l'évolution positive de sa structure d'appartenance et à la valorisation du milieu d'accueil.

Prérogatives d'exercice professionnel poney :

L'assistant animateur technicien est habilité, en poney, à :

- ↳ Accueillir, informer des publics diversifiés, aider et participer, au sein d'une équipe, à leur prise en charge en respectant les normes de sécurité de fonctionnement du centre équestre ;
- ↳ Contribuer au plan matériel et relationnel à l'organisation, à la gestion de groupes au quotidien ou pour des temps limités. **Il peut intervenir en situation d'autonomie préparée avec et sous l'autorité d'un cadre d'un niveau supérieur de qualification** et exercée sous la responsabilité du directeur de l'établissement où il assure ses fonctions ;
- ↳ Animer la pratique de l'activité poney en mettant en relation les cavaliers et leurs montures et en initiant ou en accompagnant, soit comme assistant, soit en situation d'autonomie limitée et contrôlée dans les conditions fixées à l'alinéa précédent ; le transfert de connaissance se limite aux nécessités de la conduite de l'activité et aux consignes de sécurité ;
- ↳ Participer à la gestion des écuries, à l'adaptation de la cavalerie et à l'entretien des matériels spécifiques.

Prérogatives d'exercice professionnel Randonnée équestre :

L'assistant- animateur technicien est habilité, en randonnée équestre, à :

- ↳ Accueillir, informer des publics diversifiés, aider et participer, au sein d'une équipe, à leur prise en charge en respectant les normes de sécurité de fonctionnement de l'établissement ;
- ↳ Contribuer au plan matériel et relationnel à l'organisation, à la gestion de groupes au quotidien ou pour des temps limités. Il peut intervenir en situation d'autonomie, préparée avec et sous l'autorité d'un cadre d'un niveau supérieur de qualification et exercée sous la responsabilité du directeur de l'établissement où il assure ses fonctions ;
- ↳ Animer la pratique d'activités de randonnée équestre, en accompagnant, soit comme assistant, soit en situation d'autonomie limitée et contrôlée dans les conditions fixées à l'alinéa précédent ; le transfert de connaissances se limite aux nécessités de la conduite de l'activité et aux consignes de sécurité ;
- ↳ Participer à la gestion des écuries, à l'adaptation de la cavalerie et à l'entretien des matériels spécifiques.

Les conditions d'exercice professionnel - Poney :

- ↳ L'assistant animateur technicien conduit son activité sur des sites ou itinéraires balisés qu'il aura préalablement identifiés et reconnus ainsi que sur des zones délimitées et aménagées ne présentant pas de risques prévisibles, correspondant au niveau de pratique du public.



HEBERGEMENT - RESTAURATION

Hébergement sur le centre UCPA BOIS LE ROI

SUITE DU PARCOURS ET DEBOUCHES POSSIBLES

- Ce diplôme permet d'animer et d'encadrer l'activité avec des prérogatives d'exercice professionnel précises. En outre, le diplômé doit être salarié d'un établissement et travailler sous le contrôle d'un cadre de niveau supérieur.
- Tremplin pour la formation BP JEPS ACTIVITES EQUESTRES

❖ Pièces obligatoires à joindre au dossier d'inscription UCPA

- Photocopies des diplômes : AFPS ou BNPS ou BNS
- Un certificat médical de non contre-indication de moins de 3 mois à la date de début de la formation
- 2 photos d'identité récentes
- 1 photocopie de la Carte Nationale d'Identité
- 1 lettre de motivation

❖ Renseignements et inscriptions

UCPA FORMATION

95, rue Villon
69008 Lyon

Votre contact :

Mariannick BOUDON
Tél. : 04 72 78 78 19
Fax : 04 78 09 73 02
mboudon@ucpa.asso.fr



Fonds social européen



 **île de France**

